

Communiqué

Synthèse des principales décisions de la Commission permanente du 14 novembre 2014

Lors de la Commission permanente du 10 octobre 2014, les élus ont réparti 2.132.191 € de subventions.

Parmi les décisions :

Economie

271.000 € pour l'aménagement d'immobilier d'entreprises et de parcs d'activités :

- 135.000 € à la Communauté de communes Ardennes Thiérache pour l'aménagement de bâtiments « en blanc » sur les communes de Liart, Regniowez et Maubert-Fontaine

- 100.000 € à la Communauté de communes Meuse et Semoy pour l'aménagement d'un bâtiment « en blanc » à Bogny sur Meuse

- 36.000 € à la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises dans le cadre de son projet d'aménagement d'un parc d'activités à Boulzicourt

191.600 € d'aides sous forme de prêts à taux zéro au bénéfice de 7 PME pour la réalisation de 2.058.872 € d'investissements, accompagnés de la création de 51 emplois.

54.800 € d'avances remboursables sans intérêt pour 3 projets de diversification agricole (agrandissement d'un atelier de production de fraises, mise en place d'un point de vente directe à la ferme, et construction d'une nouvelle serre).

8.000 € de subvention de fonctionnement au profit de l'UDOTSI (Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative) des Ardennes.

6.216 € de subventions à 2 entreprises qui, afin d'accéder à de nouveaux marchés et de valoriser leur savoir-faire, participeront à un salon extérieur à la région pour l'une et à une mission de prospection à l'étranger pour l'autre.

3.000 € destinés à financer les prix des concours « Une idée de nouvelle entreprise » et « Un projet de nouvelle entreprise », dont le jury s'est réuni en septembre dernier.

Ces concours visent à encourager et récompenser l'esprit entrepreneurial.

Solidarité

31.141 € de participation aux vacances en accueil de loisirs, au profit de 983 enfants ardennais ressortissants de la CAF ou de la MSA.

Aménagement du territoire

1.098.036 € de subventions au titre du Programme de rénovation urbaine (ANRU) pour 4 opérations de démolition ou construction de logements à Charleville-Mézières et Sedan.

154.120 € d'aides en faveur de la création de logements à destination de Foncière Chênelet (un organisme bailleur spécialisé dans la construction d'habitats sociaux écologiques), qui souhaite réaliser 2 projets (4 logements à Revin et 6 à Maubert-Fontaine), et pour la commune de Signy l'Abbaye, qui a décidé d'aménager un lotissement communal de 12 parcelles.

52.505 € de subvention pour la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la friche « CELLATEX » à Givet.

Sport

47.000 € de subventions pour 15 clubs évoluant au plus haut niveau national (Judo Club de Juniville, Givet Revin Athlétic club, Charleville-Mézières Canoë-Kayak...).

23.200 € de subventions pour 9 clubs évoluant au plus haut niveau régional, comme le Club Nautique Givetois, le Bogny Handball ou l'Union Vélo Club de Charleville-Mézières.

19.314 € de subventions pour soutenir l'école d'arbitrage du District de football ainsi que les activités des sections sportives scolaires des collèges. 16 établissements sont concernés.

Culture

100.000 € de subventions au titre du fonctionnement des écoles de musique du département.

